



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

normes

Question écrite n° 34379

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge M. le Premier ministre sur la proposition formulée dans le rapport de la mission de lutte contre l'inflation normative d'adresser aux autorités administratives une instruction relative à l'interprétation facilitatrice des normes. Elle souhaite connaître ses intentions sur la mise en œuvre de cette proposition et ainsi répondre aux souhaits du Président de la République d'un État "fort, puissant et efficace" émis lors de son discours prononcé à Dijon le 12 mars 2013.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a adressé aux ministres et aux préfets, le 2 avril 2013, une instruction leur demandant de veiller personnellement à ce que leurs services utilisent toutes les marges de manoeuvre autorisées par les textes et en délivrent une interprétation facilitatrice pour simplifier et accélérer la mise en œuvre des projets publics ou privés. Cette instruction relative à l'interprétation facilitatrice des normes est accessible sur le site <http://circulaires.legifrance.gouv.fr>.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34379

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 7946

Réponse publiée au JO le : [20 août 2013](#), page 8848